SOFISTES
TECHNICAL OFFICE

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé - TVA BE0543.365.690
Rue de Tournai 74 – 7604 CALLENELLE
Tél : 069/49.55.10 - 071/49.04.80 Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be
http://www.sofistes.be

BELAC 608 - INSP

Rapport de contrôle d'installation électrique

(TEMPLATE_1_CTRL_ELEC_DOM - V6.1)

Référence du Rapport : ELECDOM_JE_120118_3_ETTERBEEK_NTALAKIDIS

Type de contrôle et prescriptions réglementaires selon le R.G.I.E.



□ Visite de contrôle lors de la vente d'une ancienne d'habitation : Art. 276 bis et 278
□ Visite complémentaire

Date de la visite : 12-01-18

Agent visiteur

□ Jérome Emaer

Type d'installation

□ Unité d'habitation - appartement

Propriétaire ou demandeur

Nom : NTALAKIDIS Nicolas
Tél : 0495/58.01.72
Adresse : Boulevard Louis Schmidt, 55 - étage 4
1040 ETTERBEEK
Mail : nicolas@nc-bham.be

Adresse de l'installation

Boulevard Louis Schmidt, 55 - étage 4
1040 ETTERBEEK

Compteur

N° compteur (jour/nuit) :	60289228
N° compteur (exclusif nuit) :	N/A
GDR :	□ SIBELGA
Code EAN :	N/A

Description de l'installation

Date de l'installation : Avant le 01/10/1981

Si l'installation comporte une partie datant d'avant 1981, cette partie uniquement profite des dérogation de l'art 278.

Mise à la Terre :	□ Avant le 01/10/1981	*Le bâtiment a été construit dans les années 1950 et la mise à la Terre est partiellement visible.*
Tableau principal :	□ Après 2000	
Canalisations et Terminaisons	□ Avant le 01/10/1981	*Le tableau électrique est alimenté par des conducteurs en CRVB.*

Tension d'alimentation principale : □ 3 X 230 V

Câble d'alimentation du tableau principal : □ CRVB □ 3 x □ 10 mm²

Courant nominal de la protection du branchement In : 32 A

Différentiel général : □ Type A 300 mA 40 A

Plombage du différentiel en tête d'installation : □ Non

Remarque : Présence d'un différentiel 30mA (40A) qui protège tous les circuits.

Nombre de tableaux : 2

Eléments composant les tableaux :

Tableau 1 :	8	1X32A(3P), 7x20A(2P)
Tableau 2:	6	5x16A(2P), 1x20A(2P)

Photo du tableau principal :

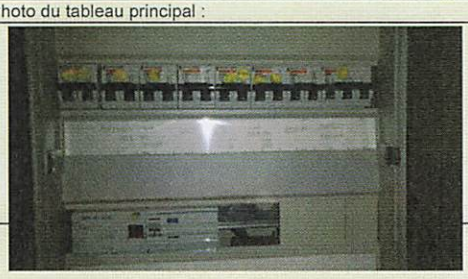

Mise à la Terre de l'installation : □ Piquets / barres de Terre

Mesures (art. 273)

Terre	24		Ohms
Isolement entre Phases/Neutre et Terre	24	M	Ohms
Déclenchement des DDR	OK		
Mesure de la continuité des Terres	OK		
Remarques	Test 2 différentiels		

SOFISTES
TECHNICAL OFFICE

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé - TVA BE0543.365.690
Rue de Tournai 74 – 7604 CALLENELLE
Tél : 069/49.55.10 - 071/49.04.80 Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be
http://www.sofistes.be

BELAC
608 - INSP

Infractions

N°	Domaine	Infraction	Commentaire
		PAS D'INFRACTION	

Remarques génériques

1	Le présent rapport rend compte de l'état de l'installation électrique sur base de l'état visible et à la date de la visite.
2	Il est conseillé de contrôler et resserer si besoin la visserie des raccords électriques tous les 5 ans.
3	Si l'installation électrique datant d'avant 1981 est totalement refaite, les dérogations d'avant 1981 ne seront plus appliquées.
4	Dans le cas d'une installation datant d'avant 81 et profitant des dérogations de l'art 278, SOFISTES conseille de se conformer autant que possible à la nouvelle règlementation RGIE.
5	Si l'installation date d'avant 1981, les prises de courant n'ont pas l'obligation de posséder de broches de Terre. Néanmoins si elles en comportent, celles-ci doivent être reliées à la Terre. Par ailleurs, tous les appareils de classe 1 doivent être reliés à la Terre.
6	En cas de déclenchement d'un disjoncteur ou d'un différentiel, cherchez-en la cause.
7	Si la tension de réseau n'est pas présente sur l'installation électrique (non branchée ou coupure du GDR, ou défectuosité du disjoncteur de branchement), le test des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel n'est pas possible. En vue d'un contrôle complet de l'installation électrique, SOFISTES peut effectuer un complément de visite lorsque la tension de réseau est présente afin de tester les différentiels.
8	Lors du montage d'un nouveau luminaire de classe 1, il est obligatoire d'y raccorder la Terre.

Remarques spécifiques

1	Le bien est meublé le jour de la visite. Il n'est possible d'accéder à l'ensemble matériel électrique.
2	Bien qu'il y ait une dérogation pour les installations réalisées avant 1981, il est vivement conseillé de placer les liaisons équipotentielles sur les tuyauteries des espaces communs au sous-sol.
3	

SOFISTES
TECHNICAL OFFICE

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé - TVA BE0543.365.690
Rue de Tournai 74 – 7604 CALLENELLE
Tél : 069/49.55.10 - 071/49.04.80 Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be
http://www.sofistes.be

BELAC 608 - INSP

Conclusions

Conformité au RGIE :

□ L'installation électique est conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE).

Les bornes d'entrée du différentiel placé en tête d'installation électrique sont rendues inacessibles par scellage (non obligatoire si < 1981).
Les schémas unifilaire et de position ont été vérifiés par le contrôleur.

Date de revisite de l'installation électrique :

□ En cas de conformité positive, le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

□ Date de la visite + 25 ans

Obligations du propriétaire :

□ Conserver le procès-verbal de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.
□ Renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.
□ Aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Signature et date :

Signature de l'agent visiteur	Date de la visite
J. ENAER	12-01-18

Le fichier PDF constitue le document original.

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé - TVA BE0543.365.690
Rue de Tournai 74 – 7604 CALLENELLE
Tél : 069/49.55.10 - 071/49.04.80 Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be
http://www.sofistes.be
BELAC 608 - INSP

ANNEXE : Schéma de position

□ Disponible dans le dossier de l'installation électrique

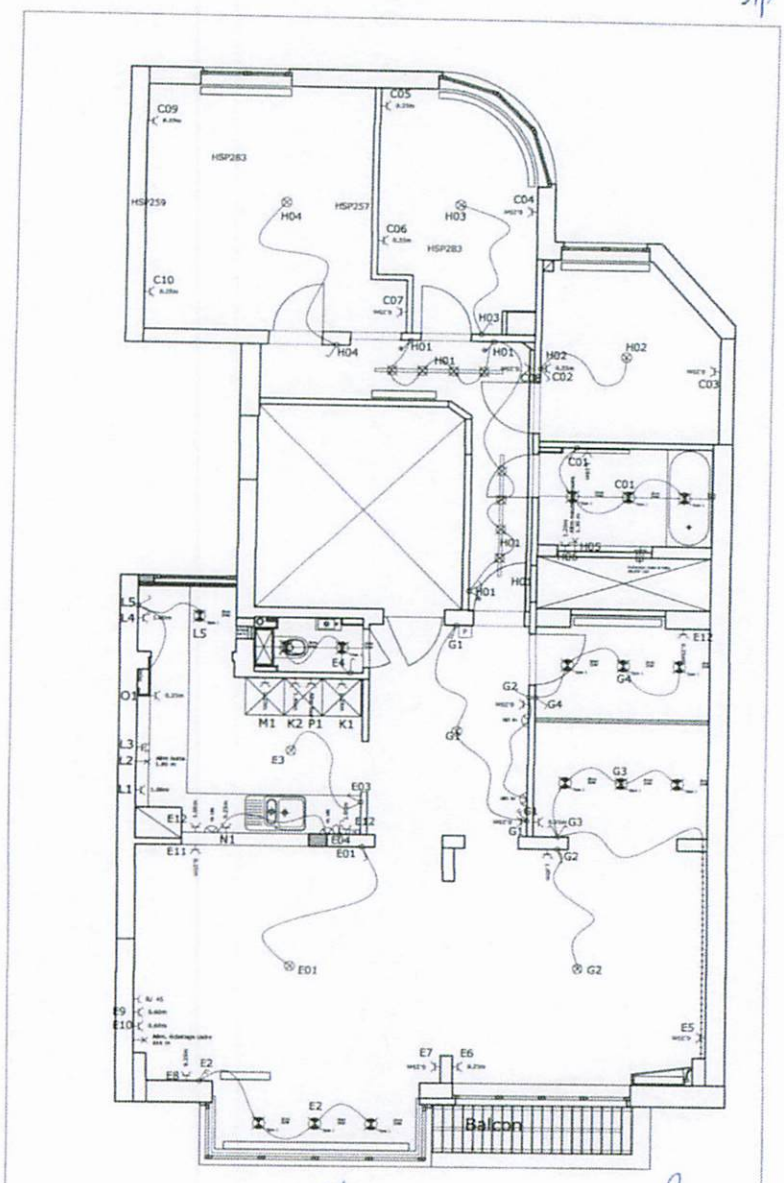

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé - TVA BE0543.365.690
Rue de Tournai 74 – 7604 CALLENELLE
Tél : 069/49.55.10 - 071/49.04.80 Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be
http://www.sofistes.be
BELAC 608 - INSP

ANNEXE : Schéma de position

□ Disponible dans le dossier de l'installation électrique

3/3

SCHEMA UNIFILAIRE TD1

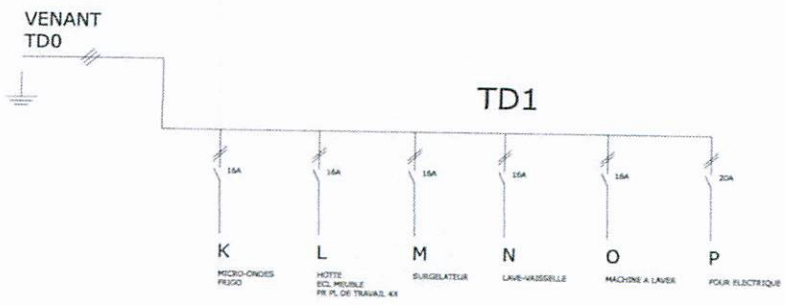

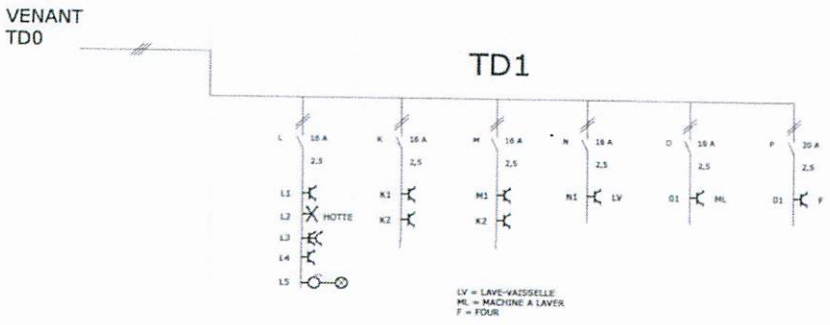

APPARTEMENT NTALAKIDIS-CACHEUX
4e ETAGE
BOULEVARD LOUIS-SCHMIDT 55
1040 ETTERBEEK

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé
Rue de Tournai 74 - 7604 CALLENELLE
069/49.55.10 | Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be

05/01/18

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé - TVA BE0543.365.690
Rue de Tournai 74 – 7604 CALLENELLE
Tél : 069/49.55.10 - 071/49.04.80 Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be
http://www.sofistes.be
BELAC 608 - INSP

ANNEXE : Schéma de position

□ Disponible dans le dossier de l'installation électrique

2/3

SCHEMA UNIFILAIRE TD0

TD0
3x220V

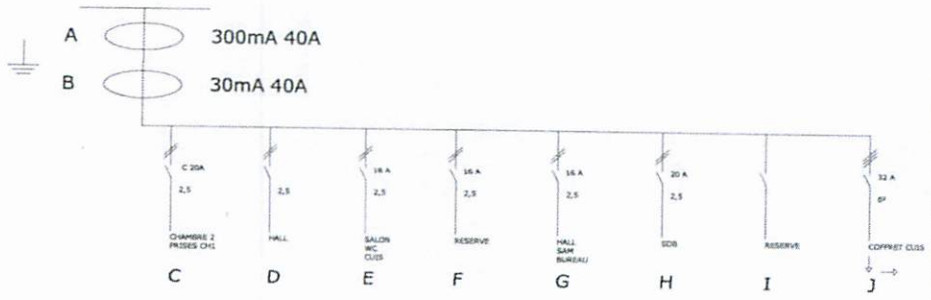

3x220V

TD0

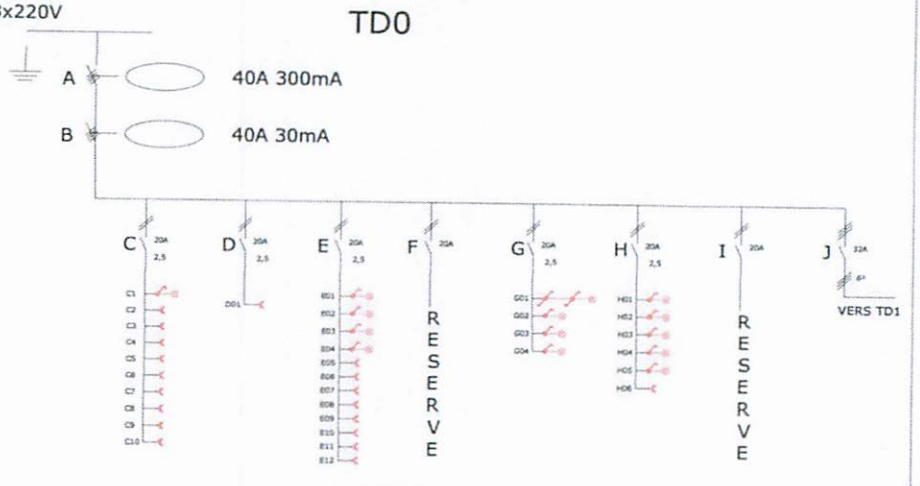

APPARTEMENT NTALAKIDIS-CACHEUX
4e ETAGE
BOULEVARD LOUIS-SCHMIDT 55
1040 ETTERBEEK

SOFISTES ASBL
Organisme de contrôle agréé
Rue de Tournai 74 - 7604 CALLENELLE
Tél : 069/49.55.10 / Fax : 069/49.55.11
info@sofistes.be

05/01/19